

05 avr 2007 -12:53

## Le Ministre De Gucht à propos de la déclaration de la Présidence du Conseil de Sécurité sur la RDC

Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a adopté le 3 avril 2007 une déclaration de la Présidence sur la RDCongo. La déclaration intervient suite aux violences qui se sont déroulées à Kinshasa du 22 au 25 mars derniers, entre les forces gouvernementales et la garde personnelle du Sénateur Jean-Pierre Bemba.

Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a adopté le 3 avril 2007 une déclaration de la Présidence sur la RDCongo. La déclaration intervient suite aux violences qui se sont déroulées à Kinshasa du 22 au 25 mars derniers, entre les forces gouvernementales et la garde personnelle du Sénateur Jean-Pierre Bemba.

Le Ministre des Affaires étrangères à propos de la déclaration de la Présidence du Conseil de Sécurité sur la RDCongo.Bruxelles, le 4/04/2007.Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a adopté le 3 avril 2007 une déclaration de la Présidence sur la RDCongo. La déclaration intervient suite aux violences qui se sont déroulées à Kinshasa du 22 au 25 mars derniers, entre les forces gouvernementales et la garde personnelle du Sénateur Jean-Pierre Bemba.Selon le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, cette initiative du Conseil de sécurité arrive au bon moment. « La déclaration du Conseil de Sécurité démontre que la Communauté internationale continue de s'intéresser à ce qui se passe au Congo. Suite aux événements des semaines passées, c'est sûrement un signal positif que l'attention de la Communauté internationale reste dirigée sur le Congo. » « Le message du Conseil de Sécurité est équilibré. D'une part, on ne peut ignorer la violence et les pertes en vies humaines. D'autre part, je constate que le Conseil de Sécurité tire un certain nombre de leçons auxquelles je souscris entièrement. La violence ne peut jamais apporter de solution, un espace indispensable doit être garanti pour que tous les partis politiques puissent participer effectivement au débat politique national, tous les partis doivent accepter les règles du jeu politique. »Le Ministre De Gucht conclut : « ce qui est essentiel, c'est que cette déclaration souligne expressément l'importance du soutien continu de la part de la communauté internationale mais également le fait que les partenaires internationaux doivent travailler ensemble en concertation étroite. »

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)